

AMÉLIORATION QUALITÉ DES FORMATIONS

COMITÉ DE PILOTAGE DU 20 JUIN 2022

COMPTE RENDU

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation de la plateforme interactive des résultats de l'enquête d'évaluation des formations
2. Modalités de diffusion de cette plateforme auprès des équipes pédagogiques
3. Proposition d'enquêter les D.U. en 2023

Participants :

- Vincent Simoulin (VP CFVU)
- Hélène Charlery (VP déléguée Commission SOFI)

- Yves Cinotti (Conseiller pédagogique)
- Charles Delierre (Conseiller pédagogique)
- Nathalie Dieu (Représentante du service de la Formation Continue et de l'Apprentissage)
- Mélanie Jucla (Directrice département Sciences du langage)
- Pascale Sempere (RECAP UFR LLCE)

- Laure Bouniol (DEEP-OVE)
- Prosper Goudiaby (DEEP-OVE)

Excusés :

- Nadine Cascino (RECAP UFR Psychologie)
- Sandrine BUC DUFOUR (RAF SCUIO-IP)
- Sonia Guerreiro (Responsable Qualité - DEEP)
- Thierry Henocq (Directeur UFR SES)
- Jean-Pierre Rouch (Directeur Scuio-IP)
- Nathalie Valière (DEEP-OVE)

Invités :

- Emilie Lumière (Chargée de mission Accompagnement des apprentissages)

Tout d'abord, Emilie Lumière présente brièvement les objectifs de sa mission « Accompagnement des apprentissages » qui donnera lieu notamment à un état des lieux de la diversité des publics étudiants à l'UT2J. Ce travail est effectué en collaboration avec l'OVE et les composantes.

Présentation de la plateforme interactive des résultats de l'enquête d'évaluation des formations 2022

Laure Bouniol rappelle les objectifs des enquêtes d'évaluation des formations :

- Permettre à l'étudiant de s'exprimer sur la formation suivie ;
- Apporter à la direction et aux équipes pédagogiques et administratives des éléments de réflexion pour faire évoluer les formations et les valoriser ;
- Fournir des données pour les conseils de perfectionnement et les campagnes d'auto-évaluation.

Pour l'année 2021-2022, 4 niveaux d'études ont été enquêtés : Licence 1, Licence 2, Licence 3 et Master 1. Le taux de réponses, de 30%, tous niveaux confondus, est relativement bon avec 6 709 réponses sur 22 450 étudiants enquêtés.

Laure Bouniol rappelle qu'une communication spécifique a été mise en place pour cette enquête (campagne de communication menée sur l'ENT, les réseaux sociaux et via des affiches sur le campus). D'autre part, les responsables de parcours et directeurs de département ont été régulièrement informés, tout au long de la passation de l'enquête, de l'évolution des taux de réponses et ont été sollicités pour encourager leurs étudiants à répondre.

Laure Bouniol indique, qu'à ce jour, l'ensemble des résultats a été traité. Ils sont consultables sur une plateforme en ligne interactive, créée par l'OVE.

L'organisation et le fonctionnement de cette plateforme interactive sont présentés ainsi que les principaux avantages à consulter les résultats via ce nouvel outil. Il est rappelé régulièrement que le principal atout est de pouvoir filtrer les analyses que l'on souhaite consulter selon le niveau d'études, l'UFR, le département et le parcours.

Remarques :

Hélène Charlery propose de rajouter dans les filtres le niveau « mention » afin que les conseils de perfectionnement puissent se saisir plus facilement des résultats.

Lors de la présentation, les nuages de mots, correspondant aux réponses aux questions ouvertes des étudiants, étaient associés aux verbatim des répondants : il convient d'être vigilant aux caractères nominatifs de certains propos. Les verbatim ne seront donc pas affichés sur la plateforme : si des enseignants souhaitent l'intégralité des témoignages des répondants, ils pourront en faire la demande à l'OVE, qui veillera au préalable à ce que tout caractère nominatif soit supprimé.

A la suite de la présentation, les réactions des membres du comité sont unanimes : c'est « un outil qui paraît facile d'utilisation », avec des « données claires ». Une diffusion en juin permettrait d'alimenter les conseils de perfectionnement.

Mélanie Jucla rappelle le fait qu'une restriction d'accès avec authentification comme sur l'ENT, serait bénéfique afin de garantir la sécurité des données diffusées. L'OVE se chargera de veiller à ce que ce soit le cas, avant la diffusion des résultats.

Vincent Simoulin indique qu'il est important de faire un retour aux étudiants de ces résultats. Il propose, sur le même principe, qu'une restitution des résultats leur soit faite (dans l'idéal, par formation). Cela permettrait, par exemple, aux étudiants qui souhaitent intégrer ou candidater à une formation d'avoir quelques indicateurs de satisfaction pertinents : organisation des cours, encadrement du stage, etc...

L'OVE propose de réfléchir à des indicateurs pertinents à diffuser auprès des étudiants et cette proposition pourra être discutée et actée en septembre/octobre lors d'un prochain comité de pilotage.

Hélène Charley rappelle que certains critères et indicateurs demandés par le HCERES sont en lien avec les enquêtes d'évaluation. Un travail pourrait être mené entre l'OVE et Hélène Charley sur la concordance de ces indicateurs.

Charles Delierre se demande s'il est possible de diffuser auprès des étudiants le questionnaire d'évaluation via d'autres langues (anglais, espagnol, italien, etc.). Cette proposition est à penser et à envisager par l'OVE. Les questionnaires pourraient être traduits dans le cadre d'une convention faite avec le D-TIM.

Modalités de diffusion de cette plateforme auprès des équipes pédagogiques

Laure Bouniol rappelle que jusqu'alors les responsables de parcours et directeurs de département ne recevaient les résultats d'évaluation des formations que pour la ou les formations les concernant ainsi que les résultats généraux associés. Aujourd'hui, la question qui se pose est la suivante : est-ce que cette plateforme peut être diffusée telle quelle ?

Il est rappelé les principaux avantages liés à l'utilisation de cet outil :

- pouvoir consulter les résultats à différents « niveaux »
- bénéficier de résultats beaucoup plus rapidement que ce qui pouvait être fait auparavant
- communiquer les résultats de façon transparente, avec la possibilité de « se situer » facilement par rapport à l'ensemble de l'établissement, la composante de rattachement ou d'autres formations.

Au final, cela pourrait permettre d'identifier les différentes pratiques et dispositifs qui fonctionnent, et ainsi favoriser l'échange de pratiques.

Les membres présents du comité approuvent ce mode de diffusion. Avant qu'une diffusion ne soit faite, Hélène Charley souhaiterait que la plateforme soit présentée en bureau lundi 27/06.

A la suite de cela, une diffusion du lien pour accéder à la plateforme, auprès des responsables de parcours et directeurs de composantes, pourra être faite par l'OVE dans la même semaine.

Mélanie Jucla rappelle qu'il serait judicieux, dans le mail adressé aux responsables de parcours et directeurs de composante, de mentionner l'importance de se saisir de ces résultats dans les conseils de perfectionnement.

Nathalie Dieu s'interroge sur le fait que le service de la Formation Continue et de l'Apprentissage (SFCA) aura accès ou non à l'ensemble des données. L'OVE indique que cela sera possible. Au niveau du menu sur la plateforme, un onglet « Résultats spécifique formation continue » sera créé et donc accessible à tous.

Vincent Simoulin et Hélène Charley souhaiteraient qu'une présentation des résultats et de la plateforme soit envisagée en septembre/octobre en CFVU.

Projet d'enquête d'évaluation des formations auprès des D.U. en 2022-2023

L'OVE propose d'enquêter en 2023 les étudiants inscrits en D.U. C'est un niveau d'études qui n'a jamais été enquêté pour le moment.

Les résultats de cette enquête sont notamment nécessaires dans le cadre de la certification Calliopi, préparée actuellement par le SFCA. En effet, il leur ait demandé de fournir des indicateurs réguliers concernant l'évaluation à chaud de leurs stagiaires, y compris pour les D.U. rattachés à leur service. Nathalie Dieu rappelle que c'est un enjeu fort pour le SFCA et l'établissement.

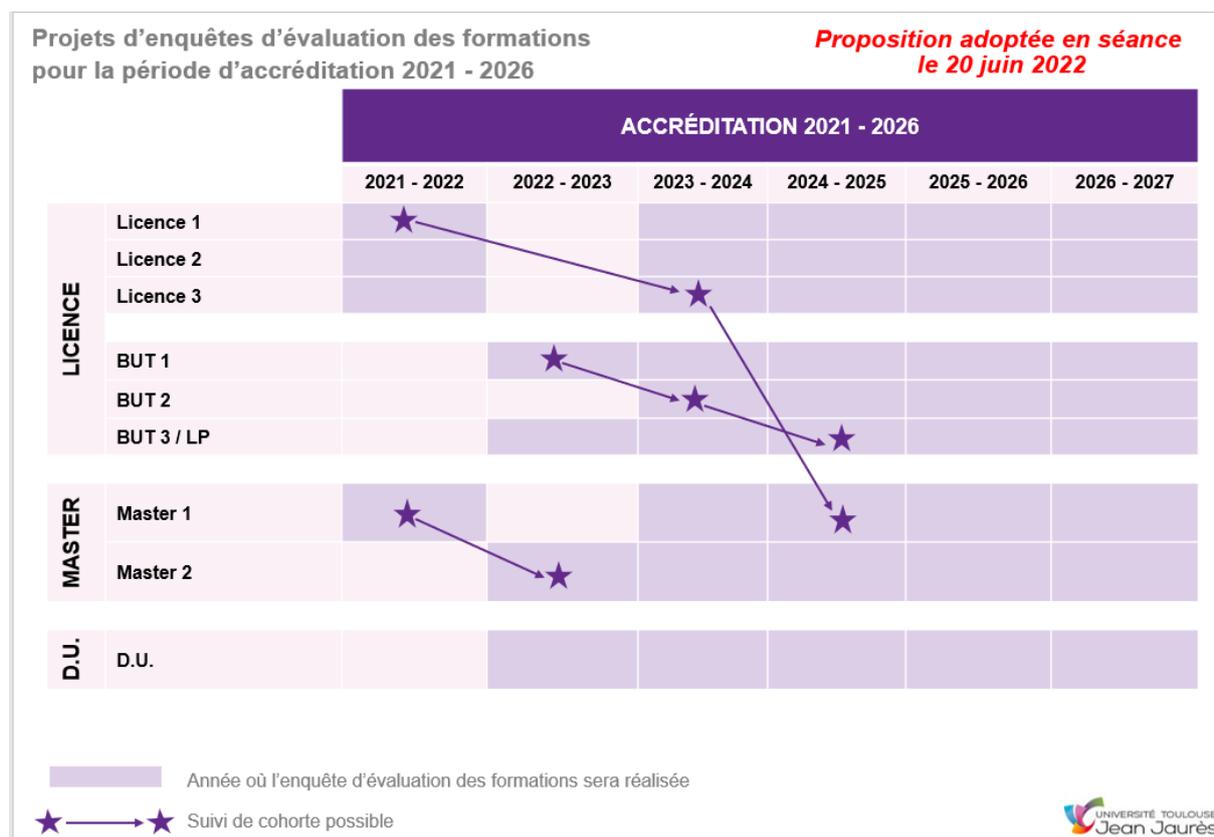
La proposition d'enquêter les D.U. est vue très favorablement par les membres présents du comité.

Au vu de ce qui a été réalisé cette année (4 niveaux d'études enquêtés sur une même année et une innovation dans la diffusion des résultats), Vincent Simoulin se demande s'il ne pourrait donc pas être envisagé d'enquêter tous les niveaux d'études chaque année. L'OVE rappelle qu'il serait préférable de continuer par étape encore l'année prochaine et envisager de réaliser l'enquête d'évaluation des formations pour tous les niveaux d'études, à partir de 2023-2024.

Laure Bouniol alerte sur le fait qu'il y aura un risque de sur-sollicitations des étudiants aux enquêtes. Hélène Charlery indique qu'il faut qu'une culture de l'évaluation, des enquêtes d'évaluation s'instaure, autant pour les étudiants que pour les enseignants. Des informations pourraient être communiquées sur ce sujet dans les UE d'accompagnement et méthodologie afin de sensibiliser les étudiants.

Dans la perspective de l'autoévaluation, Vincent Simoulin évoque la possibilité d'envisager d'enquêter à un moment donné, les intervenants extérieurs : « comment évaluent-ils la formation dans laquelle ils interviennent ? ». L'idée est peut-être prématurée, il vaudrait mieux attendre de voir comment se passe les conseils de perfectionnement et les comités de pilotage des formations. Il serait intéressant de voir si cela se fait déjà dans d'autres universités ou écoles.

Le calendrier des enquêtes d'évaluation des formations est donc envisagé de la façon suivante :



Prochaine séance du comité de pilotage prévue pour septembre / octobre 2022

Synthèse des actions à mener

Action n°1	Présenter, en bureau, la plateforme interactive en ligne	OVE
Action n°2	Permettre l'accès à la plateforme des résultats en s'authentifiant via les identifiants ENT, afin de garantir la sécurité des données diffusées	OVE
Action n°3	Rajouter le niveau « mention » dans les filtres proposés	OVE
Action n°4	Organiser une séance de travail en comité de pilotage sur le choix des indicateurs de satisfaction pour communiquer auprès des étudiants	OVE Comité de pilotage
Action n°4	Préparer les questionnaires pour les niveaux d'études enquêtés en 2023 (BUT1, LP, M2 et D.U.)	OVE Comité de pilotage